



**Recherches en danse**

4 | 2015  
Danse(s) et politique(s)

---

## Éditorial : Danse(s) et politique(s), un état des lieux

Laure Guilbert et Patrick Germain-Thomas

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/danse/1197>

DOI : [10.4000/danse.1197](https://doi.org/10.4000/danse.1197)

ISSN : 2275-2293

### Éditeur

ACD - Association des Chercheurs en Danse

### Référence électronique

Laure Guilbert et Patrick Germain-Thomas, « Éditorial : Danse(s) et politique(s), un état des lieux », *Recherches en danse* [En ligne], 4 | 2015, mis en ligne le 15 novembre 2015, consulté le 18 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/danse/1197> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/danse.1197>

---

Ce document a été généré automatiquement le 18 septembre 2020.

association des Chercheurs en Danse

---

# Éditorial : Danse(s) et politique(s), un état des lieux

Laure Guilbert et Patrick Germain-Thomas

---

- 1 Plusieurs motifs expliquent l'emploi du pluriel dans le titre de ce quatrième numéro de la revue *Recherches en danse*. Il se justifie tout autant par la variété des formes et des pratiques chorégraphiques concernées que par la diversité des contextes socioculturels, géopolitiques et historiques envisagés. Il existe en outre de multiples façons d'envisager les relations de l'art en général et des pratiques chorégraphiques en particulier avec des phénomènes relevant du politique. Celles-ci renvoient à de vastes questionnements et champs de connaissances, qu'il s'agisse, entre autres, d'étudier l'influence des pouvoirs et des idéologies sur la danse, les usages de la danse par les institutions, mais aussi le rapport des artistes à leurs mécènes ou la capacité des activités chorégraphiques à agir dans l'espace public et à transformer les regards et les pratiques.
- 2 Ce quatrième numéro thématique s'est construit en partenariat avec l'équipe organisatrice des journées d'études « Danse(s) et Politique(s) », qui se sont déroulées les 25 et 26 avril 2013 à l'université Libre de Bruxelles avec pour objectif de croiser les travaux récents réalisés en Europe dans ce domaine. En partie consacré à la publication de communications présentées à cette occasion, il a été complété par un appel à contributions qui visait à accueillir des propositions complémentaires pouvant s'inscrire dans les différents axes de réflexion envisagés. Adoptant une structure assez proche, il s'inscrit dans un même souhait de soutenir les plumes des jeunes chercheurs sur des sujets inédits, de réunir une diversité d'approches témoignant de l'actualité de la recherche internationale francophone et de travailler dans un cadre temporel et géographique large. Dans ce qui fut une aventure collective particulièrement stimulante<sup>1</sup>, il nous a semblé utile, en guise d'introduction aux thématiques choisies pour ce numéro, de rappeler brièvement la place singulière de la danse au sein des rapports liant arts et politique, d'évoquer la difficulté pour le chercheur de se frayer un chemin au cœur de ces questions et de proposer une brève exposition de l'état général de l'art sur le sujet.

## La danse, le politique et le chercheur

- 3 Dans un sens très large et ancien, le qualificatif de politique s'applique à l'ensemble des activités et réflexions ayant trait à la vie collective, à ce que nous appelons couramment le « vivre ensemble ». Le dictionnaire Le Robert définit le politique comme ce qui est « relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir dans une société organisée et au gouvernement d'un État (pouvoir politique, décision politique, régime politique, assemblées, institutions politiques) ». De façon plus spécifique, cette définition s'étend au domaine des relations de pouvoir et prend en compte les luttes autour du pouvoir, les modalités du gouvernement d'un État et des relations entre États, impliquant inévitablement des formes de domination des individus ou des groupes les uns sur les autres. Dans une perspective sociologique, on ne peut faire abstraction de l'éclairage porté par Max Weber sur ces mécanismes de domination, à travers des réflexions qui ont été largement diffusées en France et reprises par Julien Freund dans les années 1960. Pour Weber, la domination d'un groupe social est de nature politique lorsque
- « son existence et la validité de ses règlements sont garanties de façon continue à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable par l'application et la menace d'une contrainte physique de la part de la direction administrative<sup>2</sup>. »
- 4 Cette définition va de pair avec celle de l'État contemporain comme une
- « communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé – la notion de territoire étant l'une de ses caractéristiques – revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime<sup>3</sup> ».
- 5 C'est sur cette conception que s'appuie Julien Freund dans la conclusion d'un ouvrage intitulé *Qu'est-ce que la politique ?* :
- « Elle [la politique] est alors l'activité sociale qui se propose d'assurer par la force, généralement fondée sur le droit, la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique particulière en garantissant l'ordre au milieu des luttes qui naissent de la diversité et de la divergence des opinions et des intérêts<sup>4</sup>. »
- Plus récemment, Michel Foucault, sans dénier l'existence de modalités directes et visibles d'exercice de la force, adopte un angle de vision différent, inscrit dans la chair même de l'activité sociale quotidienne. Il met en évidence des phénomènes diffus, « une microphysique du pouvoir », qui a pour domaine « toute cette région d'en bas, celle des corps irréguliers, avec leurs détails, leurs mouvements multiples, leurs forces hétérogènes, leurs relations spatiales<sup>5</sup> ». Il évoque une « technologie politique des corps », dont le contrôle porte sur les forces plutôt que sur les signes, sur la matière et l'efficacité même des mouvements. Cette technologie, imprimée dans le tissu social, est le moyen d'une exploitation rentable des corps : « C'est, pour une bonne part, comme force de production que le corps est investi de rapports de pouvoir et de domination ; mais en retour sa constitution comme force de travail n'est possible que s'il est pris dans un système d'assujettissement [...] : le corps ne devient force utile que s'il est à la fois corps productif et corps assujetti<sup>6</sup>. » On s'aperçoit donc que la notion de politique se construit dans une zone de tension entre un mouvement d'unification visant à orienter l'action sociale vers des buts communs et des dynamiques concurrentielles pour l'accession aux positions dominantes.
- 6 Les réflexions sur le rôle que l'art et les artistes peuvent jouer au sein de ces processus ne se réduisent pas à une opposition binaire entre l'engagement politique et le retrait dans la sphère de l'art pour l'art. En effet, les activités artistiques sont inscrites de

plain-pied dans des réalités socioéconomiques et dans une temporalité culturelle longue. Les investigations sociologiques menées dans la deuxième moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle ont mis au jour le caractère nécessairement relatif de leur autonomie. Les historiens de l'art ont démontré, quant à eux, les affinités qui unissent l'artiste et le prince, l'ordonnateur des signes et le législateur des lois. L'un comme l'autre partagent un même désir de façonner le réel, de mettre en forme l'« Idée » (l'idéologie) qui les anime. Il y a une dimension politique dans l'activité de l'artiste qui s'adresse à un public, de même qu'il y a une dimension esthétique dans celle du politicien qui communique dans la cité. Toutefois, si le politicien peut utiliser le verbe et l'image comme vecteurs pour exprimer ses idées, il ne peut en user tout à fait de même avec la danse. Car celle-ci se différencie des autres arts par son mode d'expression qui ne recourt pas à l'écrit (comme la musique ou le théâtre) et ne s'incarne pas dans des œuvres-objets (comme les arts visuels). La danse est immatérielle – sans œuvres et sans écriture – et cependant transmissible, car incarnée dans des corps vivants. Cette réalité ontologique la place du côté du patrimoine oral et immatériel et lui permet, somme toute, un rapport flexible au temps et à l'espace, le corps pouvant se faire autant archéologue qu'inventeur, récepteur qu'émetteur. Cela ne signifie pas pour autant que la danse ne puisse se faire vecteur d'idées. Seulement, parce que son rapport au monde relève de la communication kinesthésique et sensorielle, son univers n'est pas comparable à celui du langage verbal. Cette singularité donne un statut particulier à ses activités au sein de la cité, car les idées, concepts ou notions qu'elle véhicule – quelle que soit la nature de leur contenu et de leur forme – s'adressent directement via le corps et ses émotions à celui qui les reçoit sans nécessairement passer par le relais de l'intellect.

- 7 Comment le chercheur peut-il se positionner face à la spécificité de son objet d'étude ? S'il veut entrer dans la complexité de sa recherche, il doit apprendre à déjouer certaines idées reçues qui se sont frayées un sillon jusque dans les imaginaires du présent, tentant de faire de la danse un art et une pratique délestés des enjeux socioculturels, intellectuels et politiques des sociétés humaines. On citera quelques exemples, le premier renvoyant à l'idée selon laquelle la danse et les danseurs seraient apolitiques. Cette représentation puise ses racines dans l'émergence du phénomène de la notoriété à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a fini par cristalliser autour de la figure de la ballerine romantique, être surréel idéal, l'image d'une artiste dédiée corps et âme à son sacerdoce. Cette construction, élaborée en plein siècle d'industrialisation galopante et de marchandisation des corps, a contribué à confiner l'espace d'action de la danse dans la niche symbolique de « l'art pour l'art » définie par Théophile Gautier. À celle-ci s'est greffée plus tard la vision wagnérienne de l'artiste démiurge au-dessus de la mêlée, jugé incapable au nom de son génie de faire preuve d'un engagement ici-bas qui s'avérerait préjudiciable à sa postérité. Ces visions ne cohabitent cependant pas avec les contradictions, luttes, impasses et discontinuités inhérentes à toute histoire de vie. Dans un autre ordre d'idée, l'image – héritée des combats des écrivains romantiques – d'une antinomie de nature entre la « hardiesse » de la création et le « conservatisme » des institutions s'est prolongée jusqu'aux portes de la modernité. Les bouleversements qui ont alors délié les conventions de la mimésis et les relations d'obligation de l'artiste avec l'institution, ont pris le relais de cette vision, systématisant la place des avant-gardes au côté des contre-pouvoirs. Pourtant, les innovations du ballet depuis l'Ancien Régime attestent maintes fois du contrat de confiance ayant lié princes et chorégraphes, de même que les inventions de la modernité chorégraphique ont trouvé place au côté des nouveaux régimes de l'ère des masses. Pour autant, les artistes de la

postmodernité, les plus radicaux dans le renouvellement des formes de leur art, ne se sont pas nécessairement engagés dans les luttes politiques de leur temps<sup>7</sup>. Ces représentations souvent essentialistes et positivistes du rôle de la danse et de ses acteurs dans la société permettent probablement de prendre la mesure de la force de l'héritage platonicien, qui associe l'idée du Beau à celle du Bien. Quelle que soit la forme de beauté qui légitime la valeur d'un courant artistique, on semble préférer de ses acteurs qu'ils associent leur art à des causes considérées comme justes selon les critères de goût du moment, qu'il s'agisse de la cause de « l'art pour l'art » ou de celle de l'engagement de l'art, comme en témoignent les débats des années 1990 sur le Sida<sup>8</sup>. Cette fidélité à l'impératif platonicien a été jusqu'à faire oublier un temps des mémoires le rôle joué par l'art dans les régimes totalitaires, faisant de ces derniers – pourtant savant metteurs en scène de leur pouvoir – des trous noirs de la culture. Toutefois, cette tendance durable à vouloir maintenir la danse dans un écrin moral dévoile finalement aussi l'envers du décor : les pouvoirs, qu'ils soient publics ou ceux de l'opinion, sont conscients de la puissance des effets de la danse, au point de vouloir se parer de ses effets, ou de la contrôler, la juger, voire la censurer, ce dont toutes les périodes de l'histoire témoignent depuis l'Antiquité jusqu'à l'actualité la plus récente<sup>9</sup>.

- 8 La dimension émotionnelle et sélective des mémoires de l'art et des regards posés sur la danse rend donc souvent périlleux les pas du chercheur en quête de son objet. Face à ce brouillage des héritages, il lui faut faire preuve d'écoute et de responsabilité éthique pour désamorcer les protectionnismes et les passions. Il lui faut également déconstruire et contextualiser ces strates de perception afin de retrouver les sensibilités du passé et de comprendre comment se fabriquent les écarts entre les pratiques, les représentations et les processus d'écriture de l'histoire. Car en fin de compte, l'enjeu est de pouvoir cerner à quel niveau et de quelle manière se jouent les rapports entre la danse et le politique. Si ceux-ci peuvent prendre la forme d'affrontements offensifs entre sphères distinctes, ils peuvent aussi se situer dans des interactions et des dynamiques multipolaires. Ils ne se déroulent donc pas seulement sur scène, sous les yeux du prince, mais aussi dans les coulisses, auprès de multiples acteurs et médiateurs souvent oubliés. Enfin, ils ne témoignent pas uniquement et systématiquement de formes de domination et d'instrumentalisation, mais aussi de quêtes au service d'un mieux vivre ensemble.

À ce titre, le chercheur dispose d'une très grande diversité de sources pour identifier et interpréter les phénomènes qui entourent son objet d'étude. Le corps et la mémoire du mouvement sont des lieux d'archéologie incontournables. Quant aux traces écrites, visuelles ou orales – documents privés ou archives publiques, textes manuscrits ou publiés –, le chercheur doit apprendre à les repérer jusque dans des lieux parfois inédits, telles les archives judiciaires, religieuses ou médicales<sup>10</sup>. Le choix, la collecte et l'analyse critique des sources constituent une étape et un enjeu incontournables de son enquête.

## Une historiographie en mouvement

- 9 L'historiographie récente pourra également secourir le chercheur, bien que le paysage de la recherche ressemble encore aujourd'hui à un chantier mouvant et peu balisé. Les travaux se sont en effet développés de façon récente et inégale dans le domaine académique et attestent d'un certain retard au regard des recherches en sciences

sociales sur les arts et sur le corps, qui croisent depuis longtemps savoirs et épistémologies hétérogènes. Quoique fédéré autour d'aucune école, il est toutefois possible d'appréhender ce nouveau champ de recherche à un double niveau : celui des méthodes d'analyse réévaluant les regards portés sur la danse et ses objets, et celui des thématiques liées au politique, l'une et l'autre s'enrichissant mutuellement.

- 10 Les premières impulsions datent des années 1990 aux États-Unis et en Angleterre<sup>11</sup>, où les *Dance Studies* bénéficient du contexte d'épanouissement des *Cultural Studies*, issues des ruptures épistémologiques du poststructuralisme français. S'appuyant sur ces nouvelles théories transculturelles, – notamment les théories postcoloniales et du genre –, elles débouchent sur une critique fertile, capable d'interroger les modes de construction des histoires de la danse établies autour de processus de canonisation des artistes et de leurs productions matérielles et immatérielles. Elles mettent tout particulièrement en lumière l'importance des discontinuités et des processus d'hybridation multiculturels de la vie chorégraphique, ainsi que la force des marquages identitaires et discursifs façonnant les corps et les pratiques. Si les premières études permettent d'opérer un tournant dans le regard porté sur l'histoire du ballet de cour, des bals aristocratiques et du ballet académique en Occident<sup>12</sup>, elles s'ouvrent rapidement à des phénomènes nationaux et transnationaux touchant d'autres pratiques, époques et continents<sup>13</sup>. Une deuxième impulsion novatrice est ainsi donnée autour des engagements gauchistes des danseurs modernes américains et britanniques dans l'entre-deux-guerres<sup>14</sup>, des conquêtes de la danse afro-américaine à New York et en Europe<sup>15</sup>, ainsi que des formes performatives radicales de la danse contemporaine américaine et continentale<sup>16</sup>.
- 11 Les thématiques autour de la minorité de gauche en Allemagne et des acteurs des utopies communautaires artistiques du XX<sup>e</sup> siècle donnent également lieu à quelques publications et colloques en Europe<sup>17</sup>, sans lien encore avec les théories critiques développées par les chercheurs anglophones, mais avec la volonté, – notamment en France –, de faire circuler les travaux de ces derniers<sup>18</sup>. Deux colloques organisés en 2003 en Allemagne et en France sur le thème des relations entre danse et politique attestent d'une prise de conscience de l'importance et de la nécessité de ce champ de recherche<sup>19</sup>. Ces premières initiatives s'inscrivent dans un double contexte qui voit, en France, la multiplication du nombre de thèses traitant de la danse dans une grande diversité disciplinaire, et, en Europe, la construction active d'une recherche en danse spécifique, en quête de ses outils croisant approches formalistes et/ou contextualistes. Dans cette dynamique, des lignes nouvelles se dessinent, ainsi, en France, avec les premiers travaux en histoire culturelle sur le ballet, qui intègrent les approches sur l'histoire des représentations<sup>20</sup> et sur le genre<sup>21</sup>. De même les recherches sur la danse en Mai 68<sup>22</sup>, la politique chorégraphique en France depuis les années 1970<sup>23</sup> et la structuration professionnelle du champ chorégraphique<sup>24</sup> apportent des éléments inédits aux travaux impulsés dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle par les historiens sur les politiques culturelles et théâtrales en France.
- 12 Depuis peu, il semble toutefois que les recherches sur les relations entre danse et politique s'élaborent de plus en plus dans des réseaux internationaux et multiculturels, croisant désormais approches interdisciplinaires et intercontinentales. Plus nombreux sont les chercheurs qui explorent des réalités nationales étrangères ou des thématiques transnationales<sup>25</sup>, multipliant voyages d'étude et se fédérant ponctuellement autour de publications et colloques<sup>26</sup>. Ainsi en est-il des travaux sur l'histoire politique des

spectacles au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>, sur les approches genrées et médicales du bal<sup>28</sup>, sur les compagnies de danse folklorique<sup>29</sup>, sur les enjeux identitaires des danses du monde<sup>30</sup>, sur les phénomènes de transferts et circulations internationaux des artistes et de leurs œuvres<sup>31</sup>, ainsi que sur les enjeux politiques de la recherche sur les pratiques somatiques contemporaines<sup>32</sup>. Un axe émergent se dessine nettement autour de l'ancienne aire culturelle communiste. Favorisé par l'ouverture des frontières et des archives depuis la chute du mur de Berlin, celui-ci englobe les études sur l'ex-Union soviétique<sup>33</sup> – études qui passent également par des relectures chorégraphiques critiques<sup>34</sup>, – ses territoires satellites, – telles l'Allemagne de l'Est<sup>35</sup> ou la Roumanie<sup>36</sup> –, ainsi que ses pays alliés, en particulier Cuba<sup>37</sup> et la Chine<sup>38</sup>. Les recherches sur le rôle de la danse et des artistes dans les échanges culturels Est et Ouest de la Guerre froide apportent également un important renouveau historiographique au sein des études culturalistes sur cette période, mettant notamment en lumière l'ensemble des médiateurs impliqués dans les tournées très surveillées de cette période<sup>39</sup>. Enfin, les questions de la danse dans son rapport à l'espace public<sup>40</sup> ou des liens entre la danse et le phénomène de la guerre<sup>41</sup> ouvrent des perspectives encore peu explorées.

- 13 En contrepoint des recherches sur l'aire culturelle communiste, il faut mentionner en dernier lieu les études sur les politiques chorégraphiques des régimes autoritaires fascistes<sup>42</sup> et de la dictature nationale-socialiste de l'entre-deux-guerres<sup>43</sup>, ainsi que sur certains de leurs acteurs<sup>44</sup>. Initiées dès la fin des années 1980, elles sont contemporaines d'études complémentaires qui ont identifié les porosités entre les courants de réforme de la culture corporelle et les valeurs véhiculées par certaines tendances régressives et racistes du courant du romantisme anticapitaliste de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. Bien que pionnières par leur sujet, ces recherches n'ont pas fait école, témoignant, pour certaines, d'une difficulté à se départir des mythologies hagiographiques entourant les acteurs de l'époque, et faisant l'objet, pour d'autres, de réceptions difficiles en raison des tabous qu'elles dévoilent<sup>46</sup>. Ce champ est pourtant loin d'être clôt comme en attestent les premiers travaux sur les victimes de ces régimes<sup>47</sup>. Il mériterait également d'être étudié sous des angles comparatifs, y compris avec les pays communistes<sup>48</sup>.

Progressivement visible depuis un quart de siècle, l'historiographie consacrée aux rapports entre danse et politique ne représente en réalité qu'une partie minoritaire des recherches en danse dans le monde. Cependant, ces travaux contribuent à l'émergence d'un nouveau champ de connaissances qui enrichit à la fois les dynamiques des recherches disciplinaires et interdisciplinaires des sciences humaines et sociales, et les initiatives de la communauté hétérogène des chercheurs en danse, engagée à promouvoir la spécificité de son objet d'étude. Les thématiques auquel ouvre ce champ sont loin d'être épuisées dans des orientations tant synchroniques que diachroniques.

## Quatre ouvertures thématiques

Dans une optique d'ouverture, le dossier thématique de ce numéro rassemble ainsi plusieurs champs de réflexion, qui s'articulent autour de quatre chapitres constituant des axes non exclusifs et non exhaustifs.

### La danse des pouvoirs

Le premier chapitre, intitulé « La danse des pouvoirs », se penche sur les politiques de contrôle des corps des colonies françaises de l'Océan indien et des territoires satellites

d'Europe de l'Est et d'Asie de l'Union soviétique. Il met en évidence l'emprise de ces pouvoirs sur les pratiques chorégraphiques locales et leurs circuits de légitimation à travers des politiques culturelles de type autoritaires ou dictatoriales.

- 14 Dans son étude du séga – les danses et musiques des esclaves mauriciens –, Caroline Déodat, doctorante en anthropologie et ethnologie, analyse les modes de contrôle et de censure imposés depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle aux traditions locales par le pouvoir colonial français. De même, les travaux de l'anthropologue Raphaël Blanchier sur les danses traditionnelles mongoles et ceux de la germaniste et spécialiste du théâtre Zsófia Lelkes sur les danses folkloriques hongroises adaptées à la scène révèlent les stratégies de masse mises en œuvre dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle par les autorités soviétiques occupantes pour centraliser les systèmes de production et de diffusion de ces danses. Tous deux déconstruisent les enjeux de domination hégémonique de la politique soviétique, montrant de quelle manière celle-ci a imposé son idéologie et ses techniques d'un corps performant et spectaculaire dans le déni des pratiques et savoir-faire autochtones. Si ces trois articles contextualisent la violence institutionnelle, discursive et corporelle de chacun de ces processus d'importation par le haut, ils mettent également en lumière en quoi les systèmes de représentation coloniaux ou soviétiques résistent à s'incarner en profondeur dans la réalité vécue des individus, leurs procédés idéologiques étant sans doute trop normatifs pour transformer les imaginaires et déraciner les mémoires corporelles anciennes. Ils soulignent enfin la vivacité des coutumes autochtones qui – sans pour autant entrer dans des modes de résistance ouverts –, sont parvenues chacune à négocier la possibilité présente ou souterraine de s'exprimer, de se renouveler, voire de s'affranchir. Les auteurs constatent notamment que ce potentiel d'affirmation d'identités singulières est gardé vivant au cœur même des pratiques : à travers le libre élan et l'émotion rythmique des danses mauriciennes, la finesse et la diversité des particularismes techniques et ethniques des danses mongoles ou le lien indissociable entre mémoires corporelles et musicales des danses hongroises.
- 15 Après ces études sur les pratiques populaires, Irina Séverin, docteure en STAPS, propose un article sur la danse théâtrale. Se plaçant dans une perspective d'histoire diplomatique et d'histoire des réceptions, elle analyse de façon croisée le contexte d'organisation et de réception de la première tournée officielle du Ballet de l'Opéra de Bucarest à Paris en 1961, dans le cadre de l'ouverture à l'Ouest de la Roumanie. Tout en déconstruisant les stratégies de propagande mis en place autour de cette tournée, où les avant-gardes – la musique de Pierre Boulez et la danse moderne roumaine – sont promues ponctuellement pour séduire l'Occident, l'auteure montre combien sa réception, aussi inattendue que paradoxale, dépend des contextes de politique culturelle de chacun des pays, en particulier les conflits de Pierre Boulez avec le milieu musical français et le souhait d'indépendance des autorités roumaines à l'égard du « Grand frère » soviétique. Dévoilant un pan longtemps enfoui de l'histoire roumaine et des échanges culturels de la Guerre froide, cette recherche ne manque pas de souligner les conséquences dramatiques de cette tournée sur le destin de plusieurs artistes – l'un se suicidera en exil – et du courant moderne roumain – la primeur revenant par la suite au ballet classique soviétique.



## Identités en mouvement

Le second chapitre, intitulé « Identités en mouvement », délaisse les rivages impérialistes, mais poursuit, dans une perspective postcoloniale, une exploration transnationale sur l'axe Nord-Sud et Sud-Nord. Il porte plus particulièrement sur les circulations de pratiques et représentations chorégraphiques issues d'aires culturelles différentes – l'Afrique, le Proche-Orient et l'Europe – et met l'accent sur les dynamiques socioculturelles et les confrontations identitaires qui en découlent.

- 16 L'article d'Annie Bourdié, maître de conférences en STAPS, retrace ainsi l'établissement, dans les années 1970, à Dakar, d'un centre de formation professionnel rattaché à l'école bruxelloise Mudra de Maurice Béjart et dirigé par la danseuse, chorégraphe et pédagogue Germaine Acogny. Ce projet, soutenu au plus haut niveau de l'État sénégalais par le président et écrivain Léopold Sedar Senghor, a pour ambition de promouvoir une vision renouvelée de l'art à travers une culture « nègre » à vocation universelle qui serait le fruit d'un métissage innovant entre les traditions chorégraphiques africaines et occidentales. Il met en avant la rencontre entre les rêves d'un intellectuel, formé dans le sillon des idées anti-impérialistes du Paris multiculturel de l'entre-deux-guerres, et ceux d'un jeune artiste, alors porté par la mystique œcuménique d'un théâtre total. L'auteur interroge les motivations qui ont nourri la dynamique culturelle de ce projet et retrace son processus d'élaboration et d'implantation jusqu'à sa clôture en 1982 pour des raisons économiques. Surtout, elle met à jour certaines des impasses auxquelles Mudra Afrique s'est heurté, notamment un formatage des corps par la danse classique et le jazz, qui semble s'être imposé, sans croisement des expériences, au détriment des pratiques sénégalaises, réouvrant ainsi des porosités avec les mécanismes autoréférentiels du colonialisme. L'échec de cette utopie s'expliquerait finalement par l'anachronisme d'une utopie artistique ambiguë dans le contexte d'une Afrique décolonisée et par la complexité de sa réalisation concrète, faute d'une approche suffisamment réflexive, ce dont témoignent les corps en souffrance impliqués dans cette aventure.
- 17 Dans un autre article intégré à ce même axe de réflexion, Beatrice Boldrin, docteure en philosophie, propose une étude de type micro sur le statut du voile dans la danse orientale issue des traditions égyptiennes, à travers la restitution d'une enquête de terrain menée récemment dans des cours amateurs et semi-professionnels de Paris et d'Île-de-France. À l'inverse des représentations critiques qui sont attachées aux usages du voile civil en Europe et loin de l'étalage médiatique de la nudité occidentale, la pratique du voile dans les studios de danse orientale se présente comme une exploration des territoires du féminin, qui se fonde sur la découverte du plaisir sensuel par le mouvement. Huis clos partagé entre femmes de toutes origines sociales, culturelles et religieuses, il offre à celles-ci un supplément d'être qui s'appuie sur la prise de conscience du sentiment de pudeur et l'appivoisement des émotions. Le voile, qui tour à tour voile et dévoile autant le corps que la subjectivité, permet un décentrage des regards et l'invention d'un autre espace d'expérience, à distance des processus de civilisation fondés sur le contrôle des affects. L'auteur met ici en lumière un phénomène d'hybridation réussi entre des représentations multiculturelles genrées et une technique du corps mise au service de l'épanouissement de soi. Elle contribue ainsi à une histoire des émotions qui passe par la renégociation du rapport entre espaces public et privé, normes et sensibilités.

## Le pouvoir de l'œuvre et de la pratique

- 18 Le troisième chapitre du dossier rassemble des travaux traitant du « pouvoir de l'œuvre et de la pratique ». Puisant, entre autres, dans la boîte à outils des études esthétiques en danse, ceux-ci s'intéressent au travail des corps qui, par leur capacité d'invention et d'imagination, ont la possibilité de questionner l'ordre du monde sensible, de transgresser ses conventions et de proposer de nouvelles configurations. Dans quelle mesure ce pouvoir d'action de l'artiste et de son œuvre permet-il de recomposer l'espace politique ? Celui-ci semble peu comparable au pouvoir du législateur ou du gouverneur, dont le rôle est de trouver des solutions à la vie collective et d'administrer le réel. Mais le partage de l'expérience esthétique avec d'autres, quelque soit sa dimension micro ou macro, recèle intrinsèquement un potentiel de transformation, porteur de liberté et capable d'autonomie vis-à-vis de logiques normatives.
- 19 Dans des contextes de pratiques actuelles, trois articles mettent à jour et interrogent les espaces d'invention de nouvelles modalités de rapports à soi, à l'autre et au collectif. Marian del Valle, danseuse et docteure en danse, actrice du développement de la « recherche-crédation » à l'université, évoque avec Barbara Manzetti et Monica Klinger leurs « démarches chorégraphiques situées *en tant que femmes* ». Défendant un propos féministe, les trois artistes déploient des projets qui ont pour points communs de proposer une vision de la création comme œuvre ouverte et de la féminité comme devenir multiple à inventer. Leurs créations s'incarnent dans des actions et territoires des plus divers en Europe, où le geste artistique surgit de formes invisibles du quotidien autant que de moments de partage inattendus et gratuits. Ici, la danse et ses processus d'écriture sont vécus comme une forme de réinvention subjective de soi et de l'autre, une pratique de soi qui fait songer aux propos de Michel Foucault : l'espace temporaire ouvert par la création est ici tout à la fois porteur d'un projet éthique de résistance aux logiques identitaires dominantes et d'un nouveau rapport au monde qui articule l'art et la vie.
- 20 Christine Roquet, maître de conférences en danse, se penche, quant à elle, sur la danse de couple dans le cadre du bal, activité sociale hautement soumise aux normes morales et au contrôle des corps depuis l'époque des anciens régimes et lieu par excellence d'exercice de la domination sociale, au sens où l'entend Pierre Bourdieu. Participante et observatrice d'un bal populaire de la région parisienne, où apprennent à improviser ensemble musiciens et danseurs amateurs avec ou sans handicap, elle montre de quelle manière le bal permet de déjouer les impératifs de représentation et de perfection qui lui sont traditionnellement attribués, afin de construire un autre regard sur le handicap. La peau et le toucher, à la croisée de l'enveloppe individuelle et sociale, deviennent ici le lieu d'une découverte sensorielle de l'autre fondée sur l'inclusion et l'incorporation de la différence.
- 21 Romain Bigé, doctorant en philosophie, poursuit cette déconstruction des usages socioculturels du rapport à soi et à l'autre dans une réflexion sur le « contact-improvisation », pratique innovante élaborée à New York dans les années 1970 et développée, depuis, à l'échelle internationale. Il montre l'influence déterminante des théories critiques postmodernes sur la libération des habitus corporels et mentaux inaugurée par le contact-improvisation, la reconfiguration des modes de pensée contribuant aussi à celle des imaginaires et des perceptions. Il s'interroge néanmoins sur la réversibilité de cette pratique en observant que celle-ci, adoptée majoritairement

par les milieux homogènes de la bohème urbaine, peut perdre sa capacité libératoire pour produire à son tour de nouveaux rapports sociaux de type normatifs. Une question qui mériterait sans doute d'être posée à l'ensemble des pratiques corporelles.

## Les enjeux de la mémoire

- 22 Le quatrième et dernier chapitre aborde les enjeux de mémoire liés aux usages et modes de transmissions de la danse, ainsi qu'aux modalités d'écriture de son histoire. Le thème des mémoires à l'œuvre dans la création est une réalité importante des réflexions sur la création contemporaine et sur le patrimoine chorégraphique<sup>49</sup>. Ce chapitre propose ici une ouverture sur d'autres angles d'approche à travers une traversée de contextes politico-culturels singulièrement différents. Deux articles interrogent l'actualité de pratiques anciennes – la danse *cham* du bouddhisme tibétain et les danses traditionnelles françaises –, tandis que le troisième analyse une œuvre contemporaine créée en Colombie à l'occasion d'une commémoration mémorielle officielle.
- 23 Shanny Rann, doctorante en anthropologie, expose en premier lieu les conditions de conservation et de transmission de la danse *cham* dans le contexte de la vie diasporique de la communauté tibétaine. Elle décrit de quelle manière cette danse, élément central du bouddhisme tibétain, est devenue un lieu de mémoire essentiel à la survie identitaire des Tibétains en exil, la transmission et le partage de ce patrimoine chorégraphique permettant d'assurer à la communauté diasporique sa construction et sa pérennité en tant que groupe. Elle se penche notamment sur deux grandes cérémonies *cham*, organisées en 2012 et 2014 sur le site sacré de Bodhgaya en Inde, et montre de quelle manière celles-ci ont offert à cette communauté un espace de visibilité renouvelé à travers des retombées médiatiques internationales.
- 24 François Gasnault, chercheur du CNRS en ethnomusicologie, retrace, pour sa part, l'histoire récente des associations de danse traditionnelles régionales en France et les débats occasionnés au sein de la Fédération des associations de musiques traditionnelles à propos de création d'un diplôme d'enseignement ou, plus modestement, d'un processus de formation validante. Par ce sujet, il pose de façon plus générale la question des modalités de transmission, préservation et réactualisation d'une tradition s'enracinant dans plusieurs niveaux de temporalité et de mémoire. Il démontre qu'une transmission dépend de l'équilibre délicat d'un vaste tissu local et régional liant praticiens, lieux de passation, contextes performatifs et institutions privées et publiques. Il souligne enfin la nécessité de revisiter régulièrement cet équilibre dans une écoute attentive des fondamentaux d'une pratique et de ses questionnements contemporains.
- 25 Enfin, Ivan Jimenez, maître de conférences en études espagnoles, se penche, quant à lui, sur *INXILIO*, œuvre de danse, commandée par le gouvernement colombien pour les commémorations officielles de 2010 organisées à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance des territoires ayant fait partie de l'Empire espagnol, et dédiée à la mémoire des six millions de victimes des déplacements forcés, suite aux conflits armés du pays. S'appuyant sur les théories de la sensation et de la réception, il sonde le sens donné aux marches collectives qui structurent l'écriture de cette pièce et souligne la force expressive de corporéités construites en empathie avec l'histoire des victimes. Cependant, analysant la mise en scène d'*INXILIO* dans ses différents contextes

commémoratifs, il déconstruit également les dispositifs discursifs et scénographiques qui ont pu réorienter sa signification politique dans le sens d'une soumission aux usages des mémoires collectives institués par le gouvernement colombien. Il met ainsi à jour le champ de tensions qui entoure les lectures esthétique et culturaliste d'une œuvre, proposant une mise en commun utile à l'interdisciplinarité.

## Quelques perspectives

- 26 Ce numéro de *Recherches en danse* se présente finalement comme une invitation à pousser plus loin les investigations sur les rapports entre danse(s), pouvoir(s) et politique(s) au sein des sociétés humaines. On se contentera de suggérer quelques pistes parmi d'innombrables possibles. Les approches esthétiques pourraient, bien entendu, contribuer à déceler et interpréter plus finement les formes d'engagement, de contestation ou de résistance des pratiques chorégraphiques en situation. Les stratégies esthétiques des politiques culturelles publiques mériteraient également d'être creusées, afin de mieux comprendre de quelle manière les régimes politiques ont fait usage des formes et des styles chorégraphiques. Ces travaux – qui incluent les réalités de la censure –, mériteraient des approches comparées permettant parallèlement d'avancer dans l'étude des publics, des lieux de spectacle et plus généralement des ancrages sociaux des pratiques chorégraphiques. De même, les approches socioéconomiques du travail pourraient contribuer à approfondir les aspects qui déterminent les rapports de force, – y compris de sexe et de genre –, et les normes sociales des circuits professionnels des artistes et de leurs médiateurs. L'étude sur le long terme des marchés du travail nationaux et transnationaux de la danse entrerait également dans ce champ. Pour l'époque contemporaine, une approche comparative pourrait s'avérer utile, en raison de la spécificité du régime spécial d'assurance chômage des artistes en vigueur en France, qui suscite un intérêt marqué à l'échelle internationale.
- 27 La question des mobilités représente un aspect relativement délaissé de la recherche, l'accent ayant longtemps été mis sur les espaces nationaux, en dépit de la réalité récurrente et ancienne de la mobilité internationale des artistes chorégraphiques. À ce titre, l'étude du rôle joué par les danseurs, chorégraphes et pédagogues comme vecteurs de communication transnationale, au-delà des barrières politiques et culturelles, concourrait à renouveler les regards sur la notion de frontière et compléterait les connaissances sur les processus d'internationalisation de l'art chorégraphique et de ses savoir-faire immatériels. De même, l'impact des crises économiques, politiques ou naturelles sur les milieux chorégraphiques viendrait enrichir les travaux sur les réalités de l'exil et des migrations.
- 28 Enfin, le vaste champ de l'histoire des représentations, des idées et des sensibilités est riche de potentiels. Par exemple, une histoire de la danse croisant celle de la construction des nationalismes permettrait de comprendre nombre des phénomènes liés aux pratiques populaires et aux modes d'élaboration des répertoires artistiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Mériteraient aussi d'être approfondis les débats d'idée contribuant à l'élaboration des représentations de la danse, ainsi que le rôle joué par les individus (artistes, médiateurs, spectateurs) et leurs réseaux sociaux et professionnels dans la construction des goûts et conventions de leur temps.
- 29 En dernier lieu, la question de la mémoire se présente comme un chantier incontournable. Une histoire de la danse écrite par ses oubliés (victimes, artistes

marginalisés, métiers des coulisses) permettrait de rééquilibrer une historiographie majoritairement tournée autour des voix artistiques dominantes. Dans un même ordre d'idées, le rôle des traumatismes dans la construction des oublis et des dénis de la mémoire culturelle de la danse serait une contribution utile. Enfin, l'impact des stratégies d'élaboration des archives de la danse sur les modes d'écriture de l'histoire de la danse, compléterait ces relectures de l'historiographie.

---

## NOTES

1. À ce titre, nous remercions chaleureusement l'ensemble de l'équipe qui a accompagné la préparation de ce numéro : outre les auteurs, les coordinatrices des journées d'études de Bruxelles – particulièrement engagées à nos côtés –, le comité scientifique éditorial de *Recherches en Danse*, les relectrices et relecteurs extérieurs, les traductrices et traducteurs, ainsi que la coordinatrice de l'aCD.
2. WEBER Max, *Économie et Société*, 1922, Paris, Pocket, « collection Agora », 1995, pp. 96-97.
3. *Le Savant et le Politique*, 1919, Paris, 10/18, 1963, p. 125.
4. FREUND Julien, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, 1967, p. 177.
5. FOUCAULT Michel, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, « Collection Tel », 1975, p. 243.
6. *Ibid.*, p. 34.
7. KOLB Alexandra, « Cross-Currents of Dance and Politics : An Introduction », in KOLB A. (éd.), *Dance and Politics*, Bern, Peter Lang Verlag, 2011, pp. 16-17.
8. En 1995, de vifs débats circulent dans la presse américaine à propos de la pièce *Still/Here* de Bill T. Jones, qui thématise crûment la question des personnes atteintes du sida en situation de fin de vie. Arlene Croce, alors critique de danse à *The New Yorker*, s'oppose à cette forme de « victimisation de l'art », arguant de l'incompatibilité entre les sphères de l'art et du politique. *Ibid.*, pp. 5-6.
9. Ce numéro s'inscrit dans une actualité troublée. Les municipalités de Hayange (Moselle) et de Cogolin (Var), administrées depuis 2014 par le Front National, ont supprimé, pour l'une, un cours, et pour l'autre, un gala de danse orientale. Le FN a renouvelé sa menace en mars 2015 en diffusant dans le département des Hauts-de-Seine un tract s'opposant au financement local de cours de danse africaine et orientale (voir <http://blogs.mediapart.fr/blog/soraya-baccouche>). Dans le même temps, des cellules locales du FN se sont exprimées à l'égard de deux créations chorégraphiques : la pièce *Tragédie* d'Oliver Dubois, accusée en 2014 de « porter atteinte à l'ordre public » à La Roche-sur-Yon, ainsi que la création d'Abou Lagra, adaptée en 2015 du *Cantique des Cantiques*, jugée « sacrilège » et « dépravée » à Annonay.
10. GOETSCHER Pascale, « Archives du spectacle vivant, usages et écriture de l'histoire », in POIRRIER Philippe, LAUVERNIER Julie (dir.), *Territoires contemporains*, nouvelle série 2, 12 janvier 2011, [en ligne], <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/accueil/CGCAccueil.htm>, page consultée le 1er décembre 2015.
11. Avant le tournant impulsé par les *Cultural Studies*, il faut toutefois mentionner les travaux internationalement reconnus de l'historienne, spécialiste de la culture française, Margaret M. McGowan, qui fut la première à analyser la dimension politique des pratiques du ballet de cour au XVI<sup>e</sup> siècle. Voir notamment MCGOWAN Margaret, *Le ballet de cour en France 1581-1643*, Thèse de

doctorat, Paris, CNRS, 1963 ; *Dance in the Renaissance. European Fashion, French Obsession*, Yale, Yale University Press, 2008.

12. FOSTER Susan Leigh, *Choreography and Narrative : Ballet Staging of Story and Desire*, Bloomington, Indiana University Press, 1996 ; FRANKO Mark, *La danse comme texte. Idéologies du corps baroque*, Paris, Éditions Kargo & L'Éclat, 2005.

13. Sur les approches théoriques critiques : FRANKO Mark, *Dancing modernism/Performing Politics*, Bloomington, Indiana University Press, 1995 ; LEIGH FOSTER Susan (dir.), *Choreographing History*, Bloomington, Indiana University Press, 1995 ; *Corporealities : Dancing, Knowledge, Culture and Power*, London, New-York, Routledge, 1996 ; FRANKO Mark, MARTIN Randy, *Critical Moves. Dance Studies in Theory and Politics*, Durham, Duke University Press, 1998 ; CARTER Alexandra, *The Routledge Dance Studies*, New York, Londres, Routledge, 1998, 2010 ; *Rethinking Dance History*, New York, Londres, Routledge, 2004 ; GRAU Andrée, JORDAN Stephanie (dir.), *European Dancing : Perspectives on Theatre Dance and Cultural Identity*, New York, Londres, Routledge, 2000 ; COOPER ALBRIGHT Ann (dir.), *Moving History/Dancing Cultures*, Middletown, Wesleyan University Press, 2001 ; BUCKLAND Theresa Jill (dir.), *Dancing from Past to Present : Nation, Culture, Identities*, Madison, University of Wisconsin Press, 2006 ; SHAPIRO Sherry, *Dance is a World of Change Reflections on Globalisation and Cultural Difference*, Champaign, Human Kinetic, 2008.

14. Sur les courants de gauche aux États-Unis et en Angleterre : GARAFOLA Lynn, *Of, by and for the People : dancing on the left in the 1930'*, Madison, University of Wisconsin Press, 1994 ; FRANKO Mark, *Dancing Modernism. Performing Politics*, Bloomington, Indiana University Press, 1995 ; GRAFF Ellen, *Stepping left, Dance and Politics in New York City, 1928-1942*, Durham & Londres, Duke University Press, 1997 ; PRICKETT Stacey, *Embodied Politics, Dance, Protest and Identities*, Binsted, Dance books, 2013.

15. Sur la danse afro-américaine : MANNING Susan, *Modern Dance. Negro Dance : Race in Motion*, Chicago, University of Minnesota Press, 2004 ; BAKER Jean-Claude, CHASE Chris, *Josephine Baker : The Hungry Heart*, New York, Cooper Square Press, 2001.

16. Sur la danse contemporaine et la performance : KERSHAW Baz, *The Politics of Performance*, London, New York, Routledge, 1992 ; *The Radical in Performance*, London, New York, Routledge, 1999 ; LEPECKI André, *Of the Presence of the Body : Essays on dance and Performance Theory*, Middletown, Wesleyan University Press, 2004 ; LEPECKI André, *Exhausting Dance, Performance and the Politics of Movement*, New York, Londres, Routledge, 2006 ; SIEGMUND Gerald, HÖLSCHER Stefan (dir.), *Dance, Politics & Co-Immunity. Thinking Resistances. Current Perspectives on Politics and Communities in the Arts*, Zürich, Berlin, Diaphanes, 2013 ; *Abwesenheit. Eine performative Ästhetik des Tanzes. William Forsythe, Jérôme Bel, Xavier Le Roy, Meg Stuart*, Bielefeld, Transcript Verlag, 2015. Voir aussi les travaux pionniers de Sally Banes.

17. Sur les courants de gauche et les utopies communautaires en Europe : CASINI-ROPA Eugenia, *La danza e l'agit prop. I teatri non teatrali nella cultura tedesca del primo novecento*, Bologne, Mulino, 1988 ; ROUSIER Claire (dir.), *Être ensemble. Figures de la communauté en danse au XX<sup>e</sup> siècle*, Pantin, Centre national de la danse, 2003 ; HARDT Yvonne, *Politische Körper. Ausdruckstanz, Choreographien des Protests und die Arbeiterkulturbewegung in der Weimarer Republik*, Münster, Lit, 2004.

18. Le Centre national de la danse a proposé, sous la direction de Claire Rousier, plusieurs colloques, expositions et publications, présentant les travaux des chercheurs américains : « Danse et résistance », colloque organisé à l'occasion de l'exposition « Dance is a Weapon. New Dance Group 1932-1955 », Pantin, Centre national de la danse, janvier 2007 ; *Danses noires/blanche Amérique*, catalogue d'exposition, Pantin, Centre national de la danse, 2008.

19. « Tanz und Politik – Auf der Suche nach dem Politischen im Tanz », colloque organisé par la SK Stiftung Kultur, la Mary Wigman Gesellschaft et le Tanzarchiv de Cologne, 30 janvier-1er février 2003 (les interventions ont porté principalement sur la danse en Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle. Sont intervenus : Evelyn Dörr, Marion Kant, Petra-Maria Meyer, Hedwig Müller, Katja Schneider,

Norbert Servos, Ralf Stabel, Patricia Stöckemann et Laure Guilbert). POUILLAUDE Frédéric, DOBBELS Daniel, DUPUY Dominique, RABANT Claude (dir.), *Danse et politique : démarches artistiques et contextes historiques*, Pantin, Fontvieille, Centre national de la danse, Le Mas de la danse, 2003 (les universitaires invités à cette rencontre ont abordé les questions politiques relatives à la France de la Grande Guerre, la Russie soviétique, l'Amérique du New Deal et le Japon de l'après seconde guerre mondiale). Voir aussi : « Danse et politique », *Nouvelles de danse*, n° 30, Bruxelles, Contredanse, hiver 1997.

20. Sur l'histoire culturelle du ballet en France : WÉRY Anne, *La danse écartelée*, Paris, Champion, 1992 ; LOUISSON-LASSABLIÈRE Marie-Joëlle, *Études sur la danse. De la Renaissance au siècle des Lumières*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; RUEL ROBINS Marianne, *Les Chrétiens et la danse dans la France moderne*, Paris, Champion, 2006 ; CANIOVA-GREEN Marie-Claude, « Ballets pour Louis XIII », in *Danse et politique à la cour de France (1610-1643)*, Toulouse, Société des Littératures Classiques, 2010 ; LECOMTE Nathalie, *Entre cours et jardins d'illusion. Le ballet en Europe 1515-1715*, Pantin, Centre national de la danse, 2014 ; GLON Marie, VALLEJOS Juan Ignacio (dir.), CAOUCHE Sabine (éd.), « Danse et morale. Une approche généalogique », *European Drama and Performance Studies*, Paris, Éd. Classiques Garnier, 2017 (à paraître). Voir aussi les thèses : MONNIER Franck, *L'Opéra de Paris de Louis XIV au début du XX<sup>e</sup> siècle : régime juridique et financier*, sous la direction de Jean-Louis Harouel, Paris 2, 2012 ; VALLEJOS Juan Ignacio, *Les philosophes de la danse. Le projet du ballet pantomime dans l'Europe des Lumières (1760-1776)*, Thèse de doctorant, sous la direction de Roger Chartier, EHESS, 2012 ; FABBRICATORE Arianna, *Angiolini, Noverre et la « Querelle des Pantomimes » : les enjeux esthétiques, dramaturgiques et sociaux de la querelle sur le ballet-pantomime à Milan au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat, sous la direction de Andrea Fabiano, université Paris IV, 2015. Voir aussi les thématiques de réflexion ouvertes depuis 2008 au sein du « Séminaire d'histoire culturelle de la danse » à l'EHESS. Placé sous les auspices du Centre de Recherches sur les Arts et le Langage (CRAL), ce séminaire a été fondé par Elizabeth Claire, Emmanuelle Delattre, Marie Glon, Sophie Jacotot, Vannina Olivesi, Marion Rhéty et Juan Ignacio Vallejos.

21. Sur les recherches sur le genre en France, voir notamment les travaux de Marina Nordera, professeure d'études en danse à l'université de Nice – Sophia Antipolis, d'Hélène Marquié, maîtresse de conférences habilitée et chercheuse au Centre d'Études Féminines et Études de Genre de l'université Paris 8, ainsi que ceux d'Elizabeth Claire, chargée de recherche au sein du Centre de Recherches Historiques (CRI) du CNRS.

22. PAGÈS Sylviane, PAPIN Mélanie, SINTÈS Guillaume (dir.), *Danser en Mai 68*, Paris, Saint Denis, Micadanses, Laboratoire « Esthétique, musicologie, danse et création musicale » de l'université Paris 8, 2015. Ce livre fait suite à trois journées d'études organisées entre 2012 et 2014 au Centre national de la danse sur les pratiques chorégraphiques des années 1970. La dernière rencontre s'intitulait : « Relire les années 1970 : les forces militantes - Institutionnalisation, syndicalisme et critique en danse ».

23. FILLOUX-VIGREUX Marianne, *La danse et l'institution : genèse et premiers pas d'une politique de la danse en France, 1970-1990*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; GUILBERT Laure, « L'enseignement de la danse, 1967-1997 », in FOURES Henri, ROUSIER Claire (dir.), « L'enseignement de la musique et de la danse, 1967-1997 », *Marsyas, Revue de pédagogie musicale et chorégraphique*, numéro spécial, Paris, Cité de la musique, décembre 1997 ; GERMAIN-THOMAS Patrick, *La danse contemporaine une révolution réussie ?*, Toulouse, Éditions de L'attribut, 2012. Notons également en Allemagne et en Autriche : HARDT Yvonne, STERN Martin (dir.), *Choreographie und Institution: Zeitgenössischer Tanz zwischen Ästhetik, Produktion und Vermittlung*, Bielefeld, Transcript, 2011 ; « Dance and Cultural Policy, Second International Conference on Culture and Cultural Policies », colloque organisé par le Centre for Research in Social Sciences and Humanities de Vienne, les 25 et 26 avril 2015.

24. SINTÈS Guillaume, *Préfiguration, structuration et enjeux esthétiques du métier de chorégraphe (France, 1957-1984). Une histoire administrative, réglementaire et politique de la danse*, Thèse de doctorat, sous la direction d'Isabelle Launay, université de Paris 8, 2015.

25. Voir la synthèse sur la période contemporaine réalisée par SUQUET Annie, *L'Éveil des modernités. Une histoire culturelle de la danse (1870-1945)*, Pantin, Centre national de la danse, 2012.
26. Ainsi en est-il des réflexions sur les méthodes de la recherche : FRANCO Susanne, NORDERA Marina (dir.), *I discorsi della danza. Parole chiave per una metodologia della ricerca*, actes du colloque « Les discours de la danse. Mots-clés pour une méthodologie de la recherche en danse », 28 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2003, université de Nice/CND, Turin, Uteb Libreria, 2005 (*Dance Discourses. Keywords in Dance Research*, London, New York, Routledge, 2007) ; mais également des travaux qui interrogent la notion de mémoire : FRANCO Susanne, NORDERA Marina, *Ricordanze. Memoria in Movimento e coreografie della storia*, Turin, Utet Libreria, 2008 ; et ceux qui fédèrent les recherches nouvelles sur l'Allemagne : MANNING Susan, RUPRECHT Lucia (dir.), *New German Dance Studies*, Springfield, University of Illinois Press, 2012.
27. CHAZIN-BENNAHUM Judith, *Dance in the Shadow of the Guillotine*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1988 ; BAXMANN Inge, *Die Feste der Französischen Revolution. Inszenierung von Gesellschaft als Natur*, Weinheim und Basel, Beltz, 1989 ; WALSDORF Hanna, *Die politische Bühne. Ballett und Ritual im Jesuitenkolleg Louis-le Grand, 1701-1762*, Würzburg, Verlag Königshausen & Neumann, 2012.
28. Sur les recherches sur le bal : BUCKLAND Theresa Jill, *Society Dancing, Fashionable Bodies in England, 1870-1920*, Houndmills, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011 ; Voir également les travaux d'Elisabeth Claire, chargée de recherche au sein du « Centre de Recherches Historiques » du CNRS.
29. SHAY Anthony, *Choreographic Politics: State Folk Dance Companies, Representation, and Power*, Wesleyan University Press, 2002.
30. Sur les danses du monde, voir les thèses (dans l'ordre chronologique) : GRAEZER BIDEAU Florence, *La danse du yangge en Chine contemporaine : enjeux politiques et pratiques sociales*, thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Philippe Béja, codirectrice Peilin Li, EHESS, 2005 ; BOUKOBZA Julie, *Être danseuse "orientale" au Caire. Construction, usages et enjeux d'une figure du féminin*, thèse de doctorat, sous la direction de Hélène Claudot-Hawad, université Aix-Marseille 1, 2006 ; CRÉMÉZI Sylvie, *Au coeur de la danse : le corps résonant à la clef de la résilience culturelle et sociale des Indiens Pueblo Tewa, Navajo et Apache Mescalero du Nouveau-Mexique*, thèse de doctorat, sous la direction de Philippe Jacquin et Danièle Vazeilles, université Montpellier 3, 2006 ; AMARAL TORRES Vera Lucia, *Le processus de création du mouvement chorégraphique au Brésil dans le contexte historique de l'élaboration identitaire : le cas de l'État de Santa Catarina*, thèse de doctorat en études théâtrales et chorégraphiques sous la direction de Jean-Marie Pradier, Paris 8, 2012 ; LEFEVRE Sébastien, *Afromexicains : les rescapés d'un naufrage identitaire : une étude à travers la musique, la danse et l'oralité*, thèse de doctorat, sous la direction de Françoise Aubès, université Paris X, 2013 ; DJEBBARI Elina, *Le Ballet National du Mali : créer un patrimoine, construire une nation. Enjeux politiques, sociologiques et esthétiques d'un genre musico-chorégraphique, de l'indépendance du pays à aujourd'hui*, thèse de doctorat, sous la direction de Estebán Buch, EHESS, 2013 ; MAXWELL Adeline, *Danse indépendante au Chili : Nouvelles pratiques de résistance vingt ans après la fin de la dictature*, thèse de doctorat, sous la direction de Marina Nordera, université de Nice – Sophia Antipolis, 2014.
31. Sur les transferts et circulations : LEUCCI Tiziana, « Devadâsî et Bayadères » : *entre histoire et légende. Les danseuses indiennes dans les récits de voyage et dans l'imaginaire théâtral occidental - XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Bologne, CLUEB, 2005 ; JACOTOT Sophie, *Danser à Paris dans l'entre-deux-guerres. Lieux, pratiques et imaginaires des danses de société des Amériques (1919-1939)*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2013 ; PAGÈS Sylviane, *Le butô en France. Malentendus et fascination*, Pantin, Centre national de la danse, 2015 ; ANDUS L'HÔTELLIER Sanja, *Les Archives Internationales de la Danse (1931-1952), un projet inachevé*, Œuvres, Éditions Ressouvenances, 2012. Voir aussi les thèses soutenues sur ces thématiques (dans l'ordre chronologique) : ACOGNY DE SOUZA Patrick, *Les techniques des danses africaines et leur expansion en France : transmission et genèse de corporalités interculturelles*, thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Marie Pradier, université Paris 8,



2010 ; LAMARQUE Anne-Laure, *Le dansé et l'art comme véhicule : butô(s) entre France et Japon*, thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Marie Pradier, université Paris 8, 2012 ; DESPRÉS Altaïr, *Se faire contemporain : les danseurs africains à l'épreuve de la mondialisation culturelle*, thèse de doctorat, sous la direction de Catherine Quiminal, université Paris 7, 2012 ; LHÂA Alexandre, *Un exotisme à l'italienne. Représentations, usages politiques et réceptions de l'altérité non-européenne sur la scène de la Scala (1778-1946)*, thèse de doctorat, sous la direction de Martine Lapiéd, université Aix-Marseille, 2013 ; GOTHUEY Julie, « L'Autre » et « l'Ailleurs » dans la création de Josef Nadj (1987-2013). *Étude des effets de circulations des hommes, des techniques, des récits et des œuvres en danse contemporaine*, sous la direction de Roland Huesca, université de Lorraine, 2014 ; FRISON Hélène, *La réception des Ballets Russes à Madrid et Barcelone (1916-1929)*, thèse de doctorat, sous la direction de Serge Salaün, université Paris 3, 2014 ; GLON Marie, *Les Lumières chorégraphiques. Les maîtres de danse européens au cœur d'un phénomène éditorial (1700-1760)*, thèse de doctorat, sous la direction de Georges Vigarello, EHESS, 2014.

32. GINOT Isabelle (dir.), *Penser les somatiques avec Feldenkreis*, Paris, L'Entretiens, 2014 ; KAMPE Thomas, « Eros and Inquiry : the Feldenkreis Method as a complex resource », *Theater, Dance and Performance Training*, Routledge, 2015 ; « Moving after Auschwitz : The Feldenkrais Method as a soma-critique », *The Journal of Dance Society for Documentation and History*, n° 33, 2014.

33. Deux colloques ont été organisés à l'université Columbia de New York par Lynn Garafola et Catharine Nepomnyashchy : le premier – « Russian Ballet Symposium » – eut lieu les 12 et 13 octobre 2007 au Barnard College, et le second – « Russian Movement Culture of the 1920s and 1930s » – les 12 et 14 février 2015 au Harriman Institut. Outre les travaux sur les avant-gardes russes, les questions touchant au ballet soviétique ont été traitées lors des deux rencontres par Christina Ezrahi, Lynn Garafola, Catharine Nepomnyashchy et Tim Scholl, en 2007 par Elisabeth Souritz et en 2015 par James von Geldern, Susan Grant, Nicoletta Misler, Janice Ross, Irina Sirotkina et Edward Tyerman. Voir aussi : SOURITZ Elisabeth, *Soviet Choreographers in the 1920s*, London, Dance Books, 1990 (traduit du russe par Lynn Visson) ; HENNEBERT Elisabeth, « *Coueurs de cachets* ». *Histoire des danseurs russes de Paris (1917-1944)*, thèse de doctorat, 2005 ; EZRAHI Christina, *Swans of the Kremlin: Ballet and Power in Soviet Russia*, 2012.

34. Le chorégraphe russe Alexei Ratmansky a remonté quelques œuvres du répertoire soviétique pour le Ballet du Théâtre Bolchoï, interrogeant et revisitant leur dimension politique et historique : il recrée en 2003, *Le clair ruisseau*, comédie-ballet présentée en 1935 au Théâtre Maly, censurée et tombée dans l'oubli en 1936 après avoir été taxée de formalisme par la *Pravda* (musique de Dimitri Chostakovitch, livret d'Adrian Piotrovski, chorégraphie de Fedor Lopoukhov) ; en 2008, il s'empare de *Flammes de Paris*, ballet inspiré de la Révolution française et créé en 1932 au Théâtre du Kirov, œuvre favorite de Staline, typique du « drambalet » soviétique et présentée en URSS jusqu'en 1964 (musique de Boris Asafiev, chorégraphie de Vasily Vainonen). Voir à ce propos les programmes des tournées du Bolchoï à l'Opéra de Paris en 2004, 2008 et 2011.

35. Sur la danse en Allemagne de l'Est : WALSDORF Hanna, *Bewegte Propaganda. Politische Instrumentalisierung von Volkstanz in den deutschen Diktaturen*, Würzburg, Königshausen & Neumann, 2010 ; GERSDORF Jens Richard, « The Body of the People, East German Dance since 1945 », in *Studies in Dance History*, Society of Dance History Scholars, 2013 (*Volkseigene Körper : Ostdeutscher Tanz seit 1945*, Berlin, Transcript, 2014). Voir aussi le colloque « Körper/Politik : Tanzformen, Institutionen und Akteure in der DDR », organisé à l'Institut für Theaterwissenschaft de Leipzig, du 13 au 15 novembre 2014.

36. Sur la danse en Roumanie : SEVERIN Irina, *La danse Roumaine au pas cadencé. Étude socio-historique de l'espace chorégraphique roumain au vingtième siècle (1920-1989)*, thèse de doctorat, sous la direction de Jacques Defrance, université Paris 10, 2015.

37. Sur la danse à Cuba : MARTIN Randy, *Performance as Political Act: The Embodied Self and Socialist Ensembles: Theater and State in Cuba and Nicaragua*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1994 ; WIRTH Iris, *La ballerine & el comandante. L'histoire secrète du Ballet de Cuba*, Paris, François

Bourin Éditeur, 2013. Voir aussi la thèse de : VESSELY Pauline, *Modèles de la féminité, idéologie, sacralité et genre à travers le Ballet National de Cuba et la Révolution Castriste. Le corps aux prises avec la danse académique et la rhétorique révolutionnaire : pour une analyse pluridisciplinaire de l'intime et du politique*, thèse de doctorat, sous la direction de Bruno Péquignot, université Paris 3, 2011.

38. Sur la Chine, voir PERILHON Cyrielle, *La « danse classique chinoise » : outil et produit de la propagande intérieure et de la diplomatie culturelle (1949-1966)*, thèse de doctorat, sous la direction de Françoise Sabban, EHESS, (Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, CECMC), 2015. Voir aussi : *Le Détachement féminin rouge* (ballet adapté en 1964 du film éponyme de Zhe Jun dans les chorégraphes de Li Chengxiang, Jiang Zuhui, Wang Xixian), programme de la tournée du Ballet national de Chine, compagnie invitée à l'Opéra national de Paris (janvier 2009).

39. Sur la danse dans les tournées de la guerre froide : PREVOTS Naima, *Dance for Export. Cultural Diplomacy and Cold war*, Middletown, Wesleyan University Press, 1998 ; NICHOLAS Lorraine, « Fellow travellers: Dance and British Cold War Politics in the early 1950's », *Dance Research: The Journal of the Society for Dance Research*, vol. 19, n° 2, hiver 2001, pp. 83-105 ; GEDULD Victoria Phillips, « Dancing Diplomacy: Martha Graham and the Strange Commodity of Cold-War Cultural Exchange in Asia, 1955 and 1974 », *Dance Chronicle*, vol. 33, n° 1, 2010, pp. 44-81 ; GONÇALVES Stéphanie, *Une guerre des étoiles. Les tournées de ballet dans la diplomatie culturelle de la guerre froide (1945-1968)*, thèse de doctorat, sous la direction de Irene Di Jorio, université Libre de Bruxelles, 2015 ; CROFT Clare, *Dancers as Diplomats: American Choreography in Cultural Exchange*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

40. Sur la danse dans l'espace public : CVEJIĆ Bojana, VUJANOVIC Ana, *Public Sphere by Performance*, Berlin, Paris, b-books, Les Laboratoires d'Aubervilliers, 2014. Voir aussi les thèses : BRUNAUX Hélène, *Espace urbain et danses contemporaines : usages de l'espace et espaces des usages*, thèse de doctorat, sous la direction de Laurence Roulleau-Berger, université Lyon 2, 2007 ; FOFANA Dieynébou, *Pass'Pass dans la ville : décryptage de l'univers des danses hip-hop, un espace d'expérimentation collective partagée*, thèse de doctorat, sous la direction de Alain Vulbeau, université Paris 10, 2007 ; BONNET Aurore, *Qualification des espaces publics urbains par les rythmes de marche : approche à travers la danse contemporaine*, thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Paul Thibaud, université de Grenoble, 2007 ; CHEVALIER Pauline, *Les pratiques artistiques des espace alternatifs à New York, Downtown, 1969-1980*, thèse de doctorat, sous la direction de Éric de Chassey, Tours, 2010.

41. Sur la danse et la guerre : GIERSDORF Jens Richard, MORRIS Gay (dir.), *Choreographies of 21<sup>st</sup> Century Wars*, Oxford, Oxford University Press, 2016 (à paraître). Voir aussi la thèse : MANSOUR Leyla, *Corps de guerre : poétique de la rupture*, thèse de doctorat, sous la direction de Philippe Tancelin et Katia Légeret, université Paris 8, 2009.

42. Sur Vichy : REGNIER Gérard, *Jazz et société en France sous l'Occupation*, Paris, L'Harmattan, 2009. Sur le Portugal, voir la thèse : SERRA ALVAREZ Elvira Maria, *La danse théâtrale portugaise de la Première République à l'État Nouveau. Tendances, ruptures et nationalisme*, thèse de doctorat, université de Lisbonne, 2011.

43. Sur la danse sous le nazisme : MOSS Suzan, *Spinning through the Weltanschauung: the Effects of the Nazi Regime on the German Modern Dance*, université de New York, 1988 ; HELMICH Bernhard, *Händel-Fest und « Spiel der 10 000 »*. *Der Regisseur Hanns Niedecken-Gebhard*, Francfort, Peter Lang, 1989 ; MÜLLER Hedwig, STÖCKEMANN Patricia, « ... Jeder Mensch ist ein Tänzer ». *Ausdruckstanz in Deutschland zwischen 1900 und 1945*, Giessen, Anabas verlag, 1993 ; MANNING Susan, *Ecstasy and the Demon. Feminism and Nationalism in the Dances of Mary Wigman*, Berkeley, University of California Press, 1993 ; KANT Marion, KARINA Lilian, *Tanz unterm Hakenkreuz. Eine Dokumentation*, Berlin, Henschel Verlag, 1996, 1999 (*Hitler's Dancers, German Modern Dance and the Third Reich*, Berghahn Books, 2003) ; GUILBERT Laure, *Danser avec le Troisième Reich. Les danseurs modernes et le nazisme*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2000.

44. Sur l'Opéra de Paris et sur Serge Lifar : POUDRU Florence, *Serge Lifar, la danse pour patrie*, Paris, Hermann Éditeur, 2007. Voir aussi la thèse : PAOLACCI Claire, *L'ère Jacques Rouché à l'Opéra de Paris (1915-1945) : modernité théâtrale, consécration du ballet et de Serge Lifar*, thèse de doctorat, sous la direction de Christophe Charle, université Paris 1, 2006.
45. Sur les liens entre culture corporelle et courants de pensée conservateurs : GREEN Martin, *The Mountain of Truth. The Counter Culture Begins. Ascona, 1900-1920*, Londres, University Press of New England, 1986 ; TOEPFER Karl, *Empire of Ecstasy. Nudity and Movement in German Body Culture, 1910-1935*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 1997 ; BURT Ramsay, *Alien Bodies: Representations of Modernity, Race and Nation in Early Modern Dance*, New York, Londres, Routledge, 1998 ; BAXMANN Inge, *Mythos: Gemeinschaft. Körper und Tanzkulturen in der Moderne*, Munich, Éditions Wilhelm Fink, 2000.
46. Voir GUILBERT Laure, *op.cit.*, « Les constructions de l'oubli », 2011.
47. VON WANGENHEIM Annette, *Tanz unterm Hakenkreuz*, film documentaire, WDR, 2003 ; ANDRESEN Geertje, *Die Tänzerin, Bildhauerin und Nazigegnerin Oda Schottmüller (1905-1943)*, Berlin, 2005 ; AMORT Andrea, *Hanna Berger, Spuren einer Tänzerin im Widerstand*, Vienne, Christian Brandstätter Verlag, 2010 ; CHAZIN-BENNAHUM Judith, *René Blum and the Ballets Russes: In search of a Lost Life*, Oxford University Press, 2011 ; KAMPE Thomas, « The choreographer Hilde Holger: between three worlds », in BRINSON Charmian, DOVE Richard (dir.), « German-speaking Exiles in the Performing Arts in Britain after 1933 », *The Yearbook of the Research Centre for German and Austrian Exile Studies*, n° 14, Amsterdam, Rodopi, 2013.
48. PRIMAVESI Patrick, LIGNA (dir.), *Körperpolitik, Bewegungschöre/Body Politics, Movement Choirs*, Leipzig, Spector Books, 2015.
49. Voir, entre autres, les initiatives développées en Allemagne autour du projet « Tanzfonds » sous l'impulsion de la *Kulturstiftung des Bundes* (Fondation fédérale pour la culture) : [www.tanzfonds.de](http://www.tanzfonds.de).